

#BALANCE TON FLEX

CSEC 26 NOVEMBRE 2020 : INFORMATION-CONSULTATION

La Direction Générale **Framatome** a lancé une information/consultation sur le projet d'évolution de la charte d'aménagement des bâtiments tertiaires (Courbevoie et Lyon).

A l'unanimité, les élus du CSEC déclenchent une expertise indépendante afin de mesurer tous les impacts induits pour les salariés en termes de conditions et d'organisation du travail en flex-office.

CSEC 22 AVRIL 2021 : RECUEIL DE L'AVIS

Les élus du CSEC **Framatome** ont rendu leur avis sur ce projet.

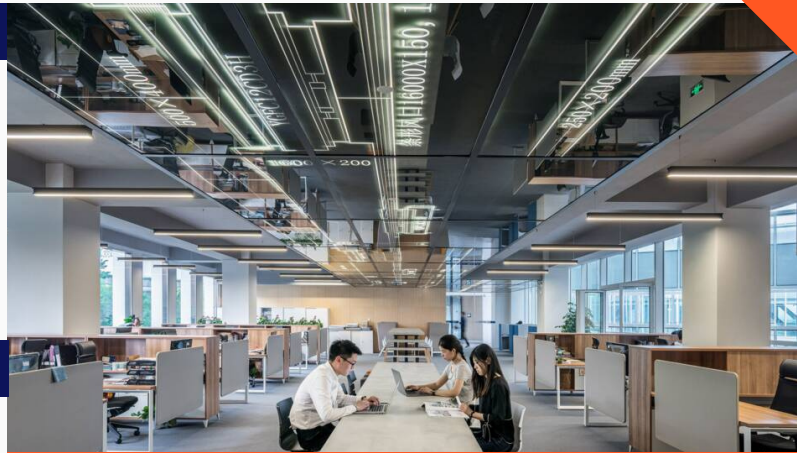
La **CFDT** constate que ce projet a aligné les erreurs comme les gaulois alignaient les menhirs !

Impulsé en pleine crise épidémique et présenté comme une modernisation de l'organisation de travail, ce projet était censé passer comme une lettre à la poste pour la Direction. Hélas, il n'en fût rien !

Au final, ce projet signe une nouvelle dégradation des conditions de travail assortie d'un énième plan d'économie, tout cela sur le dos des établissements tertiaires réduits à n'être que de simples centres de coûts.

LA CFDT ALERTE

- ⚠️ Quid de l'organisation du travail avec des salariés pouvant choisir de 0 à 3 jours de télétravail,
- ⚠️ Noms des futurs sous-locataires sur lesquels reposent la base économique du projet,
- ⚠️ Respect des normes de sécurité incendie (150 personnes maxi par étage à Courbevoie),
- ⚠️ Passage par une phase pilote, pour ajuster le projet avant sa généralisation,
- ⚠️ Hétérogénéité de nos métiers qui sont plus sédentaires que nomades, tout le monde sera-t-il logé à la même enseigne ?
- ⚠️ Prise en compte de l'augmentation des flux et interruptions, le volume sonore dans l'open-space (discussions, téléphone), confidentialité, notamment pour les managers, à qui l'on va demander d'organiser le travail de leur équipe,
- ⚠️ Ajout de quelques espaces innovants et créatifs façon start-up : c'est comme mettre sur un piédestal une plante en pot au milieu du désert quand on vient d'y raser la forêt,
- ⚠️ Anticipation des écueils : confidentialité, concentration, capacité à travailler ensemble, couverture wifi, problématique de connectique, de matériel défaillant et/ou inadapté,
- ⚠️ Perte de temps lorsque le salarié chaque matin devra trouver un poste disponible et retrouver ses collègues.



A LA CFDT FRAMATOME, ON EN PENSE QUOI ?

Enfin, si la Direction voulait montrer sa volonté de détruire un collectif de travail, qu'elle a mis plus de 50 ans à bâtir et qui a grandement contribué à la richesse de l'entreprise ; elle a atteint son but !

Désormais, comment espère-t-elle que les salariés s'impliquent pleinement dans leur travail pour remplir et dépasser les objectifs qu'elle leur a fixés, alors qu'elle les a auparavant humiliés ?

Au-delà du Flex-Office, c'est une forme d'ubérisation du travail qui démarre : le salarié organise son travail et en supporte une partie des coûts, quand la Direction, elle, se dédouane de ses obligations de santé et de sécurité.

Voilà comment la Direction, remercie les salariés de leur investissement pendant la crise, elle impose insidieusement aux salariés le télétravail, et fait courir des risques psycho-sociaux aux futurs usagers du Flex-Office, qui devront faire preuve d'une extrême agilité !

